



Un contrat écologique pour engager différents projets

Depuis plusieurs années, le PÉTR du Pays de Balagne ne ménage pas ses efforts sur le plan environnemental et patrimonial. De nombreux projets ont été d'ores et déjà entrepris afin de favoriser une transition écologique et ainsi protéger l'environnement pour les générations futures. Hier matin, dans les locaux du PÉTR du Pays de Balagne, un nouveau contrat de relance et de transition écologique a été signé entre l'État, représenté par le Préfet de Haute-Corse, François Ravier et différents acteurs locaux. En effet, Lionel Mortini, président de la communauté de communes de L'Île-Rousse-Balagne, François-Marie Marchetti, président de la communauté de communes de Calvi-Balagne et Pierre Poli,



Le nouveau contrat de relance et de transition écologique a été signé hier matin au siège du PÉTR du Pays de Balagne. PHOTOS OLIVIER SANCHEZ/CRYSTAL PICTURES



L'objectif est de pouvoir entreprendre de nouveaux projets.

président de Pays de Balagne ont pu longuement échanger avec le préfet de Haute-Corse sur les différents aspects de ce nouveau partenariat.

« Ce contrat était largement attendu, explique Pierre Poli. Nous disposions déjà d'un contrat de transition écologique. Grâce aux efforts de chacun, ce dernier se transforme aujourd'hui en CRTE et va englober l'ensemble des contrats que nous avions d'ores et déjà signé. » Parmi les axes

présents dans cette nouvelle collaboration, François Ravier a souhaité insister sur le développement économique et sur la cohésion territoriale.

Plusieurs axes définis

« Il s'agit véritablement de prendre en compte les différents appels à projets, souligne le préfet de Haute-Corse. À travers cette signature, l'État accompagnera

n'a pas caché son inquiétude sur les moyens disponibles pour engager de tels projets.

« Je m'interroge sur la capacité de l'État à mobiliser ses services afin que nous puissions bénéficier de cette complémentarité. Les fonds qui nous sont attribués habituellement proviennent de la DETR ou encore d'une dotation de soutien à l'investissement local. Est-ce qu'il y aura des finances supplémentaires afin que nous puissions aller au bout de nos projets? » Au cours de cet échange, le Préfet de Haute-Corse s'est montré rassurant et a insisté sur l'accompagnement des services de l'État notamment sur l'aspect financier en proposant un droit de tirage sur des chèques ingénierie

mais également aux particuliers ou aux associations. Récemment, nous avons inauguré un broyeur de végétaux qui permet de fabriquer du compost et ainsi réduire l'empreinte carbone du territoire. » Grâce à cette signature de convention, le PÉTR du Pays de Balagne ainsi que les acteurs locaux pourront également développer ce projet de voie verte qui permettrait de désengorger les routiers.

« L'objectif est qu'une partie de la population puisse de rendre de L'Île-Rousse à Calvi à vélo ou encore à pied. Cela permettra aussi de disposer d'une véritable attractivité sur le territoire de la Balagne. »

SERENA DAGOUASSAT

les nombreuses actions mises en place par les acteurs du territoire. Je pense notamment à la voie verte de L'Île-Rousse à Calvi qui est déjà très ancrée dans les esprits. Nous soutiendrons également les projets autour de la gestion de l'eau, mais également de l'attractivité du territoire notamment à travers son patrimoine. » Un programme audacieux qui nécessitera cependant des financements importants. Au cours de son discours, Pierre Poli

pour chaque projet. Parmi les projets déjà existants, le PÉTR du Pays de Balagne a mis à disposition des vélos électriques auprès de la population, mais aussi installé une cinquantaine de lampadaires solaires sur son territoire.

« L'intérêt du CRTE est de reprendre l'intégralité des projets dont nous disposons, reprend Pierre Poli. Ce dernier s'adresse non seulement aux communes et aux communautés de communes,